

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 2034

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 42

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

A priori, l'idée d'une procédure d'opposition aux brevets d'invention est une bonne idée. Mais on ne comprend pas bien pourquoi le gouvernement veut évincer, une nouvelle fois, le Parlement de cette réflexion en ayant recours aux ordonnances.